



Déclaration FSU 28 au CDEN du 5 mai 2011

Monsieur le Préfet, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Monsieur le Président du Conseil Général, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN

Le 14 avril dernier, nous avons décidé de ne pas siéger au CDEN, fait rarissime puisque les deux dernières fois où le quorum n'a pas été atteint datent de février 2001 et novembre 2006. Cette décision visait à marquer notre profond désaccord avec les conditions dans lesquelles se déroulera la rentrée 2011. En effet, nous considérons que nous ne pouvons plus assurer nos missions auprès de tous les élèves.

Depuis des mois, l'ensemble de la communauté éducative s'est mobilisée (22 janvier, 10 février, 19 mars, 26 mars, 2 avril, 9 avril et multiples actions locales) pour dénoncer la suppression de 16 000 postes pour la rentrée 2011. Ces dernières années, ce sont plus de 50 000 postes qui ont été supprimés. Cette situation est devenue intolérable et notre choix du 14 avril dernier est aussi un moyen d'alerter les pouvoirs publics. Dans le même esprit, nous avons interpellé par courrier les sept parlementaires « euréliens » qui ont acté les suppressions de postes par leur vote au Parlement à l'automne dernier et nous les considérons donc comme les premiers responsables des mauvaises conditions de rentrée. A ce jour, nous n'avons eu aucune réponse...

Au nom du dogme du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, le gouvernement est en train de détruire le service public d'éducation. Nous ne pouvons pas l'accepter. Pour justifier cette politique, le Ministre de l'Education Nationale n'hésite pas à mentir en faisant croire que l'essentiel des suppressions de postes concerne des enseignants qui ne sont pas devant des élèves (ce n'est, par exemple, pas du tout le cas dans le département). Dans le même registre, le ministre de la Fonction Publique fait dans la provocation lorsqu'il intègre les CLM et CLD pour évoquer des milliers d'enseignants qui ne sont pas devant une classe, préparant ainsi les esprits à une nouvelle vague de suppressions de postes pour la rentrée 2012.

Dans les écoles d'Eure-et-Loir, avec une hausse des effectifs (+ 190 élèves), la rentrée se fera avec 21 postes de moins. Dans cette situation de pénurie de moyens, nous tenons à signaler la réelle volonté de concertation de l'Inspecteur d'Académie qui aurait pu être dans un autre contexte, un véritable instaurateur du dialogue social pour notre département.

Pourtant, les mesures proposées par l'Inspecteur d'Académie pour la rentrée prochaine ne sont pas satisfaisantes : il manque des ouvertures de classe et beaucoup de fermetures de classes placent les écoles dans une situation difficile. Le remplacement, le fonctionnement et la direction d'école, l'éducation prioritaire, les RASED, l'école rurale sont autant de secteurs où il n'y a aucune amélioration, plutôt des dégradations. Concernant la formation initiale et continue, les conditions s'étaient considérablement dégradées, l'avenir s'annonce plus sombre encore...

Les effectifs par classe augmentent et nous considérons que la moyenne par classe départementale n'a aucune pertinence du fait de la très grande hétérogénéité de notre département (20 % des élèves scolarisés en ZEP, contraste entre ruralité profonde et densité de population importante dans certains secteurs, frange francilienne qui continue de s'agrandir...). Nous rappelons que l'école fait partie de l'aménagement du territoire, qu'elle joue un rôle important de lien social au sein de la population et que ces dimensions ne sont pas transposables dans les indicateurs technocratiques du ministère.

Dans les collèges, avec une hausse de 569 élèves, la rentrée se fera avec 44 ETP (équivalent temps plein) de moins. Les heures supplémentaires atteignent le chiffre déraisonnable de 9 % des enseignements et les compléments de service sans cesse en augmentation déstructurent le travail d'équipe pourtant indispensable. En fait, la logique de la rentrée est : « plus les effectifs augmentent, moins il y a d'enseignants », c'est sans doute ça la « rupture » !!! De plus, les moyens de surveillance continuent de diminuer, ce qui pose des problèmes de sécurité dans les collèges. Ainsi, le gouvernement fait tout pour que « le collège pour tous » dysfonctionne et à terme disparaisse.

Dans le même temps, le ministère tente de sauver les apparences en ne faisant pas exploser les moyennes d'effectifs par classes mais il contraint les établissements à supprimer :

- les dispositifs d'aide (remédiation, travail en demi-classe, ...),
- les enseignements non obligatoires (le latin, la découverte professionnelle,...),
- les groupes dans les disciplines scientifiques (techno, SVT, sciences physiques),
- beaucoup de projets (section européenne, classe sportive, classe danse,...),
- l'allemand comme LV1.

Dans ces conditions, il est à noter que beaucoup de conseils d'administration de collèges ont refusé les répartitions des DGH (Dotation Globale Horaire), signifiant ainsi leur refus de voir l'investissement pédagogique des équipes balayé par une logique comptable.

Enfin, concernant les compétences du Conseil Général sur la sectorisation des collèges, nous jugeons totalement déraisonnable d'examiner des modifications de secteurs après la préparation de la rentrée. Les changements de secteurs doivent se faire bien en amont des préparatifs de rentrée. C'est pourquoi nous demandons depuis plusieurs années qu'une véritable réflexion sur ce sujet soit menée afin de mettre en place une sectorisation globale et durable (pour plusieurs (agglomération chartraine, Châteauneuf, Bonneval, Illiers, Auneau). La FSU 28 est disponible pour participer à ce travail et a dans ce sens adressé un courrier au président du Conseil Général, courrier resté à ce jour sans réponse.

La FSU 28 n'acceptera jamais la politique de régression éducative imposée à notre pays et nous continuerons dans l'unité et l'action à nous mobiliser pour faire avancer nos revendications. Le 18 mai prochain, nous serons devant le ministère pour continuer d'exiger un collectif budgétaire afin d'annuler les 16 000 suppressions de postes et d'obtenir les moyens nécessaires à une rentrée dans de « véritables bonnes conditions » pour les élèves du département.